

Diplôme d'Université de cadre en médiation socioreligieuse

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 156 heures sur 7 mois

En 2017 :

Référence : JLE17-0414

à raison d'une session par mois de 2 jours.

Début des enseignements et de la formation : janvier 2017.

Lieu : FLEPES-INITIATIVES 43, boulevard du Maréchal Joffre 92340 BOURG LA REINE et Université de Strasbourg

Frais de participation :

2.985 €

Un conseil en vue de la recherche d'un financement de la formation par l'étudiant sera proposé.

code : 3098

Renseignements et inscriptions :

Joelle LABARRE

Tél. : 03 68 85 49 23

Sauf le vendredi après-midi

Fax : 03 68 85 49 29

j.labarre@unistra.fr

Ce DU vise à former des chefs de projet ou des dirigeants de terrain capables de comprendre la place du religieux en France, de saisir les enjeux religieux de certaines situations (y compris les enjeux implicites) et de faire évoluer les situations dans le sens d'une pacification sociale. La médiation socioreligieuse peut être partie prenante de dispositifs visant à garantir la sécurité civile dans des quartiers ou des lieux publics (autour de groupements scolaires, etc.) ou dans des milieux plus fermés, comme les hôpitaux, les maisons d'accueil de personnes âgées, les centres de placement (protection de l'enfance, mineurs isolés, ...)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- diagnostiquer d'éventuels besoins de médiation, dans le respect du droit,
- conduire des actions de médiation,
- coordonner ou concevoir et conduire des actions d'animation collective de la vie socio-culturelle en milieu d'hébergement,
- contribuer au développement territorial (département, région, commune) de la vie associative culturelle en rapports avec les partenaires civils et politiques locaux,
- solliciter et soutenir les représentants d'associations culturelles dans leur inscription dans la vie locale (désenclavement, interreligieux, vie culturelle...),
- promouvoir l'inscription de la vie associative culturelle et de l'interreligieux dans les politiques d'animation socioculturelles communales (au service de la commune ; au service des acteurs politiques, administratifs ou privés agréés sur les territoires),
- participer aux opérations territoriales de prévention de la "radicalisation",
- évaluer tout type d'opération comme dit plus haut, et transmettre des rapports aux tutelles le cas échéant.

Personnes concernées

Fonctionnaires territoriaux, élus ou cadres de la Fonction publique territoriale.

Diplômés de la formation sociale ou professionnels, désireux d'acquérir une spécialisation (en poste ou en recherche d'emploi).

Personnels ou cadres hospitaliers.

Le DU est aussi ouvert à des étudiants ou stagiaires en formation professionnelle (2ème cycle ou formation de niveaux II ou I en cours) et à des personnes en recherche de reconversion professionnelle.

Admission :

Présentation d'un dossier de candidature complet.

A télécharger sur www.flep.es.fr et adresser par voie postale à FLEPES-INITIATIVES 43, Bd du Maréchal Joffre 92 340 Bourg la Reine.

Ouverture des admissions : de juin à mi-décembre 2016.

Programme et pédagogie

Deux UE (UE1 : 96h, UE2 : 24h) apportent des connaissances sur la médiation sociale, la méthodologie, l'action de direction stratégique et les phénomènes religieux, avec mises en situation à analyser.

L'UE3 (36h), dite de "professionnalisation supérieure", accompagne l'articulation de l'exercice professionnel (sur site d'emploi ou d'audit, expertise, création) et du développement de projet en articulation avec les apports des autres UE.

Validation du diplôme

Contrôle continu dans chaque UE et soutenance finale d'un mémoire, reprenant l'apport des UE en articulation avec l'activité de parcours 1 ou 2.

Les intitulés "métier" des deux parcours du DU garantissent une reconnaissance possible par les conventions collectives de l'action sociale.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsables pédagogiques et scientifiques

M. Karsten LEHMKÜHLER, Professeur de Théologie Systématique, Faculté de Théologie Protestante, Université de Strasbourg,

Courriel : lehmkuhl@unistra.fr

Mme Isabelle ULLERN (Docteur, chercheur associée au Gehm-Ehess), doyenne de la Faculté Libre d'études politiques et en économie solidaire, FLEPES-INITIATIVES.

Courriel : iullern@flep.es.fr

« Diplôme d'Université de cadre en médiation socioreligieuse » & Titre professionnel privé de « Médiateur spécialisé dans les questions socioreligieuses » (niv. 2)

2^{EME} CYCLE

Cette formation a été créée et développée depuis 2012 en formation continue par la Faculté libre d'études politiques FLEPES-INITIATIVES et l'UNIVERSITE DE STRASBOURG, en partenariat d'innovation pédagogique :

- croiser la réflexion universitaire et l'action professionnelle
- former par TD et ateliers, sur étude des situations vécues posant problème
- offrir des équivalences de niveaux entre expérience professionnelle et cursus supérieur

Le Diplôme d'Université est garanti par l'Université de Strasbourg et son Service de formation continue (SFC-UDS)
Le Titre privé est délivré par la Faculté libre d'études politiques Flepes-Initiatives et garantit la professionnalité effective de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION : *discerner les données d'un problème actuel prégnant / étayer des propositions concrètes pour agir stratégiquement en pacifiant l'espace public et la société civile.*

Depuis toujours, les modalités de l'action sociale et éducative (tous métiers confondus), fondées sur les principes éthiques et politiques de la République, travaillent en ne devant pas tenir compte des valeurs civiles ou privées des convictions particulières des individus en société (religions, traditions, identités singulières, ...).

Depuis de longues années et de façon de plus en plus aiguë, la société civile connaît une transformation profonde et déroutante de la place et de la valeur de ces convictions, qui deviennent emblématiques dans un nombre croissant de situations de vie civique : de plus en plus souvent, on voit opposées des valeurs qui distinguent le religieux, le culturel, l'identitaire du politique et des valeurs qui ne les distinguent pas.

Les professionnels responsables (cadres, dirigeants...) sont en première ligne sur cette ligne de fracture d'une extrême actualité, débordée par des problématiques extérieures. La formation continue doit leur permettre de continuer d'agir dans l'intérêt général et dans l'intérêt des institutions, services et publics, en plein ébranlement sociétal. Sans dénier l'ampleur ni la profondeur du problème ; sans ignorer les rouages des plus récents dispositifs interministériels ou de la loi 1905.

Cette formation n'est donc pas théorique et ne propose pas d'expliquer ni de comprendre tous les aspects de ce malaise indéniable. Mais elle entreprend que les acteurs soient formés et se forment à y réagir, s'y adapter pour maintenir leurs missions éthiques et politiques en prévenant ou « dégoupillant » les conflits que l'état de faits mouvant occasionne - ceci quelles que soient les situations institutionnelles et socio-éducatives que rapportent les stagiaires.

UNE DOUBLE SPECIALISATION PROFESSIONNELLE GARANTIE :

1) dans les situations actuelles de tensions socioreligieuses :

Un cadre médiateur spécialisé n'est pas un spécialiste en sciences des religions ou en sciences politiques, **c'est un (ou une) cadre disposant d'une expertise spécifique** : être capable

- de déchiffrer et repérer les besoins de valeurs légitimes, gisant notamment dans les demandes ou attentes religieuses et leurs organisations contemporaines disparates,
- de les distinguer des revendications idéologiques ou de violence se heurtant aux principes démocratiques républicains
- d'entraîner des équipes à tirer profit de ces distinctions.

2) en médiation :

- La médiation spécialisée dans les questions socioreligieuses s'inspire notamment des **métiers et protocoles des médiateurs** garantis (médiation juridique, médiation familiale). **En 2018, la FLEPES inaugurera un partenariat métier avec l'ANM (association nationale des médiateurs)**
- Elle permet de concevoir et engager des **actions concertées de pacification**, institutionnelle ou territoriale, ou **des actions stratégiques de prévention** de certains types de problèmes sociétaux (prévention territoriale coordonnée, interactions institutionnelles ou inter-services).
- Le cadre médiateur spécialisé ne « gère » pas ce type de conflits de façon isolée : il ou elle participe à **créer un dynamisme bénéfique**, contribue à **renverser stratégiquement un malaise collectif en processus plus constructif**.
- Cela signifie de pouvoir coordonner et diriger un **travail inter-services de proximité**, à l'écoute de la **pluralité des points de vue** et en ouvrant **des espaces précis de concertation créatrice dans le respect des lois**.

DETAIL DU PROGRAMME :

- *Unité d'enseignement fondamentale (UE1)* : la médiation socioreligieuse en perspective contemporaine – pluralisme, religions, médiations
- *Unité d'enseignement 2 (UE2)* : analyse politique du phénomène religieux et de la laïcité – loi et société, conflits et régulations
- *Unité d'enseignement 3* : unité de professionnalisation (études approfondies de situations d'interventions problématiques et clinique de la médiation)

Précision demandée : la question complexe de la « **radicalisation** » est en effet abordée mais dans les 3 UE, de façon anthropologique, politique et psychologique (psychanalyse et adolescence), et selon les situations présentées.